

J.-B. PARKIN, C. R.

CONFÉRENCE DONNÉE DEVANT LE BARREAU DE QUÉBEC

*Monsieur le Bâtonnier, (1)*

*Mesdames et Messieurs,*

Au début de ces conférences, l'éloquent magistrat (2) que nous aimons toujours à entendre et à applaudir nous faisait un aveu que j'ai recueilli. Il nous disait que la situation était bien changée pour lui. D'ordinaire, lorsque je monte sur le banc, c'est pour condamner quelqu'un, souvent pour remplir un devoir pénible ou désagréable. Ce soir, ajoutait-il, j'y suis monté d'un cœur léger, car je ne viens que pour remplir une tâche des plus agréables : j'ai seulement des félicitations à adresser.

Ma position, dans le moment, est bien plus périlleuse que celle du savant juge. C'est, en, effet, la première fois que je monte sur le banc, et soyez sûrs que, contrairement à Dandin, ce n'est pas l'envie désordonnée de juger qui m'y amène. J'ai, au contraire, un instant regretté la promesse téméraire que j'avais faite de donner une conférence. Il me semblait que je montais à l'échafaud lorsque j'ai franchi les degrés pour arriver ici. Je sentais la tête me tourner en voyant les rôles ainsi renversés : les juges au pied du banc et moi sur cette hauteur redoutable. Loin de moi la pensée de vouloir ressusciter cette infâme calomnie inventée par je ne ne sais qui et au moyen de laquelle on a voulu faire croire que beaucoup perdaient la tête en arrivant sur le banc. Je repousse de toute mon âme cette vilaine invention.

---

(1) M. F. X. Lemieux, C. R.

(2) L'honorable juge A.-B. Routhier.